

Filhol (Emmanuel), Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919

Presses Universitaires de Grenoble, 182 p., 2004

François Uberfill



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1353>

DOI : [10.4000/alsace.1353](https://doi.org/10.4000/alsace.1353)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2006

Pagination : 540-541

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

François Uberfill, « Filhol (Emmanuel), Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919 », *Revue d'Alsace* [En ligne], 132 | 2006, mis en ligne le 15 octobre 2011, consulté le 20 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1353> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.1353>

Ce document a été généré automatiquement le 20 septembre 2020.

Tous droits réservés

Filhol (Emmanuel), Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919

Presses Universitaires de Grenoble, 182 p., 2004

François Uberfill

RÉFÉRENCE

Filhol (Emmanuel), Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919, Presses Universitaires de Grenoble, 182 p., 2004

- 1 La persécution des Tsiganes en France, appliquée aux Romanichels alsaciens-lorrains pendant la guerre de 1914-18, puis étendue à tous les nomades voyageurs sous Vichy et l'Occupation, demeure une réalité encore peu étudiée. Le travail d'E. Filhol qui porte exclusivement sur la première guerre mondiale lève une partie du voile.
- 2 A partir d'août 1914, le gouvernement français, sous prétexte que les nomades, au même titre que les populations étrangères originaires des pays ennemis, étaient susceptibles de nuire en tant qu'espions à la Défense Nationale, se donna les moyens de les expulser de la zone des armées. Arrêtés dans les premiers mois de la guerre dans les parties de l'Alsace-Lorraine libérées, les Tziganes furent dirigés vers des centres de triage, puis internés dans des camps implantés dans le Midi (Brignoles, Saint-Maximin), avant d'être regroupés dans le « dépôt surveillé des Alsaciens-Lorrains romanichels de Crest » (Drôme). Le lieu d'internement est un ancien couvent de Capucins laissé à l'abandon, où les Tsiganes furent d'ailleurs précédés par des Alsaciens-Lorrains originaires des arrondissements d'Altkirch et de Thann qui y reçurent un bon accueil. A partir de juillet 1915, arriva un premier convoi de 110 Romanichels désignés comme *Hongrois* par les habitants du lieu. L'effectif total du camp varia entre 110 et 180, dont la moitié d'enfants. Les conditions de logement et d'hygiène y étaient déplorables. La vie des Tsiganes internés était une existence sous surveillance. Les règles coercitives, avec

punitions infligées, sorties réglementées et visites refusées, pesèrent douloureusement sur ces populations habituées aux grands espaces et à la mobilité. De là, des cas fréquents d'insoumission et de rébellion punis par des peines d'emprisonnement. Et pourtant... Les démarches de l'Inspecteur d'Académie et du sous-préfet de Die aboutirent à l'ouverture au début de l'année 1916 d'une classe où l'on accueillit 45 élèves. Pour la faire fonctionner, l'administration fit nommer un jeune élève-maître de l'Ecole Normale de Privas, un Alsacien de surcroît. Il s'acquitta de cette tâche délicate à la satisfaction de tous, s'attirant les éloges de ses supérieurs et la sympathie des familles tsiganes auxquelles il aida à rédiger des lettres de demande de libération. Ce jeune instituteur plein de promesses fit une belle carrière, puisqu'il fut nommé Proviseur du Lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg au lendemain de la seconde guerre mondiale.

- 3 La vie au dépôt de Crest était vécue comme un enfermement sans espoir. Elle perdura jusqu'en juin 1919. Les libérations étaient rares, seules en bénéficiaient les familles dont le père ou l'un des enfants avaient contacté un engagement volontaire. Mais les conditions d'existence n'étaient toutefois pas insupportables.
- 4 E. Filhol qui a consacré de nombreux articles et ouvrages à la condition des Tsiganes analyse avec finesse et une sympathie évidente pour les populations internées – « qui ne ressent pas profondément ne comprend pas », écrit-il en introduction – les quatre années d'internement et décrit l'attitude de méfiance et de franche hostilité des habitants des fermes environnantes dont les maris sont partis à la guerre. Etait-il vraiment indispensable de parler, en jouant sur les mots, de *résistance* à propos des lettres que les internés adressaient aux autorités pour demander leur libération ? Pour conclure, E. Filhol élargit son sujet et voit dans la réclusion des Alsaciens-Lorrains romanichels « une étape du processus d'internement qui marque profondément le XX^e siècle ». Un ouvrage intéressant qui ne peut laisser indifférent.